L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 JUILLET 1881. | 54me Année.

[illegible], Bodinet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 5 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le shérif à la B... des Hypothèques et des Encanteurs rue Royale, plusieurs terrains avec bâtisses et améliorations, situés dans le 3e District faisant face aux rues Grands-Hommes, Espagne, Congo, Poètes, etc. Aussi un lot de terre dans l'Etat borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et Ste. Anne.

Par B. Onorato au No 52 rue St. Charles, un fort lot de livres.

LE PRÉSIDENT GARFIELD.

Les derniers bulletins de Washington ne permettent presque plus d'espérer le rétablissement du président Garfield. Sa mort est regardée comme très prochaine et le doute auquel on avait voulu se livrer jusqu'à présent n'est plus de saison.

Mais ce doute lui fait honneur et donne juste la mesure de l'estime qu'il avait inspirée à la nation. Après quatre mois d'administration seulement, il avait su se faire apprécier des plus honnêtes gens de tous les partis et déjà on lui faisait occuper une place à part dans la pléiade de nos présidents.

M. Garfield, bien que très réservé et timide dans ses relations particulières, avait montré dans l'accomplissement de ses devoirs officiels une fermeté et un courage qu'on était loin d'attendre de lui. Ses ordres sévères pour la poursuite des fraudes commises dans le département des postes, ses efforts pour purger l'administration de ses mauvais officiers et pour lui en donner de bons, sa persistance à mettre un homme pur et honnête à la tête des douanes de New York contre une faction qui en voulait placer un autre de responsabilité douteuse, tout cela avait dû lui susciter beaucoup d'ennemis.

Pour avoir, du reste, une juste idée du caractère de M. Garfield il suffit de se rappeler la raison donnée par Gitteau à son attentat. "La mort de Garfield était une nécessité politique" et comme l'assassin se donne lui-même pour un de ces républicains farouches qui ne font grâce à aucun relâchement de principe ni même d'opinion dès qu'il s'agit de Nord et de Sud, il suit de là qu'il n'y aura désormais de présidents possibles que ceux qui voudront bien entrer dans la conjuration et la servir. Il y aura toujours une nécessité politique contre les autres.

Sous ce rapport, la mort de Garfield sera une calamité pour le Sud, surtout pour le Sud Ouest dont il avait pris à cœur le développement commercial. Garfield favorisait hautement tout projet d'amélioration pour la navigation du Mississippi et n'est jamais refusé de signer les allocations de fonds votées par le Congrès à cet effet. Trouverons-nous ces avantages avec le vice-président Arthur s'il devient président? Non, le vice-président est un homme de New-York, dévoué sans doute à sa section et qui fera tout pour elle, dussent les autres en souffrir sérieusement. Mais n'anticipons pas sur les événements. M. Garfield n'est pas encore mort et une réaction pourrait le sauver.

On lit avec avidité les bulletins de Washington sur l'état de prostration où se trouve le président Garfield, et l'on remarque avec quelque surprise que ces bulletins se ressemblent tous au fond et même dans la forme. Il est facile néanmoins de se rendre compte de cette monotonie de langage. On ne laisse entrer personne dans la chambre du Président, à l'exception des médecins de service et de quelques dames qui lui donnent leurs soins. Le vice-président Arthur lui-même n'a pu être admis.

Alors tous les bulletins émanent nécessairement du corps médical appelé à assister le Président dans cette déplorable circonstance. Ils doivent donc à peu près tous se ressembler puisqu'ils ont la même origine. Les dépêches, qui ne viennent pas de la Maison Blanche même, empruntent leur couleur aux bulletins, et ne pourraient s'en écarter sans s'exposer à être révoquées en doute, car on ne saurait présumer que les rapporteurs qui sont loin en savent plus que ceux qui sont près.

Ce qu'on voudrait apprendre, c'est une phrase, une formule, un mot, annonçant que le Président a éprouvé une crise favorable et qu'il est hors de danger. Son état est toujours grave, très grave, et l'on est obligé pour avoir quelque espoir de regarder comme un bon signe le défaut de tout changement dans sa position si précaire.

Il est très peu encourageant d'apprendre toujours qu'il n'y a rien de nouveau et qu'on espère, par cela seul, que cette situation n'empirera pas. Il est très peu encourageant de lire les sentences lumineuses de ces médecins qui disent qu'ils n'ont aucun espoir, mais qu'il y a des chances en faveur du Président. Il est très peu encourageant d'entendre dire que ces bonnes chances peuvent être anéanties par un accident quelconque. Il est très peu encourageant de lire encore que les médecins ou chirurgiens augurent bien de la constitution et de la force du sujet.

Rien de cela n'est la guérison. C'est si peu la guérison qu'on se lamente en beaucoup d'endroits où les derniers bulletins sont parvenus, bien qu'ils soient rédigés à peu près comme les premiers. Du reste, cette anxiété, qui est à peu près universelle, fait honneur au Président et nous désirerions qu'il en fût instruit pour que la mort lui fût plus douce, si cette mort doit venir.

Cour Suprême.

Les Juges de cette Cour sont partis jeudi matin pour les Opelousas, accompagnés de Messieurs Geo. W. Dupré, James Lingan, Philip Buchanan, Gus A. Breaux et de plusieurs autres. Revenus de Monroe, il y a seulement huit jours, ils ont toujours été fort occupés. Au terme des Opelousas, une cinquantaine de procès seront décidés, parmi lesquels plusieurs affaires d'intérêt public.

Partis à bord du Morgan R. R. par un train qui leur avait été spécialement réservé par M. Geo. Pandely, le très officieux surintendant de la compagnie, ils seront à leur destination le soir à environ sept heures.

Extinction instantanée des incendies.—Hier, à trois heures, au Champ-de-Mars, ont eu lieu des expériences d'extinction instantanée d'incendie, devant plus de vingt mille personnes. Dans l'assistance se trouvaient: le général Pittié, accompagnant Mlle Grévy, le général Jeanningros, l'ambassadeur d'Espagne, M. Can[illegible], chef de la police municipale, et nombre de sénateurs et de députés.

Les expériences ont parfaitement réussi. Celle qui a le plus impressionné le public, a été l'extinction d'un lac de goudron auquel on avait mis le feu. Ce lac mesurait 150 mètres de superficie, et contenait 3,000 kilos de goudron. Les flammes atteignaient la hauteur d'un troisième étage, et une colonne de fumée noire, d'une immense étendue, obscurcissait le ciel. Un homme, porteur de l'appareil, a éteint cette masse incandescente en moins d'une minute.

Les Idées—Les Intérêts.

Les idées d'émancipation arment les bras des adeptes d'une politique libérale, et un empereur disparaît de la scène qu'il occupait en souverain absolu.

L'intérêt personnel transforme en assassin un misérable qui croit céder—il le dit lui-même—à une nécessité politique.

Présidents et Empereurs, quoique cédant à des impressions différentes, subissent cependant le même sort.

Les idées et les intérêts! y a-t-il autre chose dans le monde? Ne sont-ils pas, les uns et les autres, le mobile des actions des hommes, donnant naissance aux grandes actions que l'histoire recueille et glorifie, et aussi aux déplorables et criminelles tentatives qui l'épouvantent et la déshonorent!

Le monde est ainsi fait, et la philosophie n'a pas encore amené l'apaisement des passions qui ont plus de prise sur les hommes.

L'histoire est faite de la lutte poursuivie de tout temps par les idées et les intérêts dont les passions activent encore l'action bonne ou mauvaise. Idées et intérêts sont quelquefois mêlés et agissent de concert; mais le plus souvent ils sont séparés par des divergences profondes. Il y a quelque chose de grand, de magnanime dans la poursuite d'une idée au milieu des périls et des dangers qui entourent ses adeptes, alors même que les moyens d'actions ne seraient pas empruntés à la raison, au droit, à la justice. Tout est vil, odieux, criminel dans les agissements de l'intérêt qui foule volontiers aux pieds la moralité, en dehors de laquelle tout est réprouvable.

Le temps où nous vivons a développé la puissance de l'idée. En général elle anime et domine les âmes fortes; et si quelquefois elle arme le bras d'un assassin, elle cherche sa justification—sans la trouver, cependant—dans le mobile élevé et par auquel elle cède.

Mais l'intérêt sordide, qui se venge en tuant, a pour équivalent le voleur qui attend sa victime au coin d'un bois, lui demandant la bourse ou la vie. Tel est, à nos yeux, le meurtrier de M. Garfield. S'inspirant, dit-il, des intérêts froissés qui s'agitent autour du Président, il a cru pouvoir les dégager en faisant disparaître l'obstacle qui seul s'opposait à leur mise en lumière. Stalwart, et Stalwart ardent—il le dit lui-même—il a, en frappant le Président, compromis la fraction pour le succès de laquelle il se dévouait à l'infamie. Le crime n'a jamais servi la cause d'un parti, ou d'une fraction de parti.

Mais n'y a-t-il pas un peu de folie dans l'acte insensé et criminel de Guitteau? Les lettres émanées de lui indiquent une perturbation profonde dans son esprit. Est-ce un nouvel Erostrate allant à l'immortalité par la voie de l'infamie? L'enquête qui se poursuit nous révélera, sans doute, si l'intérêt—toujours ce vil intérêt—ne l'oppose pas à la publication de documents entre les mains de l'avocat-général, des faits extraordinaires.

M. Garfield est loin de représenter notre idéal politique; mais l'attentat dont il a été victime le sanctifie aux yeux de la nation. Il tombe pour s'être attaché aux devoirs qui lui sont imposés par les hautes fonctions qu'il exerce. De là le mouvement unanime, général qui porte les villes et les corporations à adresser, à la Maison Blanche, leurs compliments de condoléance.

Il est plaint par tout homme de cœur, au sens droit. Cependant l'émotion que la nouvelle de l'attentat de Guitteau a produite dans la République est loin d'égaler celle qui suivit l'attentat de Booth sur le président Lincoln. C'est que ce dernier était victime d'une idée contraire à celle qui l'animait lui-même comme chef d'un parti puissant; tandis que M. Garfield tombe sous le coup d'un intérêt personnel et vulgaire. Booth croyait imiter Brutus assassinant César au nom de la liberté. Guitteau, exerçant seul une vengeance personnelle contre le président lui refusant un emploi, n'a été que le séide de ses propres passions excitées par un misérable intérêt.

Ouragan à Washington.—Un terrible ouragan, qui n'a guère duré que quarante-huit minutes, au dire d'une dépêche, mais qui a fait de très sérieux dégâts, a passé lundi soir sur Washington.

Un grand nombre de toits ont été enlevés, de cheminées renversées, d'arbres déracinés. Dans plusieurs rues le gaz s'est éteint. La pluie tombait avec une violence incroyable; le tonnerre et les éclairs étaient presque incessants. Bref, la perturbation générale était telle que beaucoup de personnes ont cru à la réalisation, tardive mais complète de cette prédiction qui avait annoncé la fin du monde pour le 19 juin.

Parmi les édifices dont les toits sont enlevés, on cite le bureau des Pensions, le City Hall, le temple maçonnique, la légation du Japon, la maison du général Grant, etc.

Dans les environs de la ville, les fils et les poteaux télégraphiques ont été détruits.

On n'avait pas vu un pareil ouragan depuis le mémorable orage du 4 juillet, il y a sept ans.

Lisez la correspondance aux annonces.—Ailleurs on trouvera une annonce ou correspondance, qui prouvera, une fois de plus, que l'actif propriétaire de l'Etoile Rouge se prépare à offrir de véritables nouveautés à ses clientes; on verra que, non satisfait des genres si variés qui se trouvent en Amérique, il fait venir d'Europe une énorme quantité de formes nouvelles sur lesquelles il fera fabriquer de hautes nouveautés, pour son établissement. Ce sera une nouvelle impulsion donnée à ses affaires. M. Durieu part le 10, pour mettre en mouvement toutes les fantaisies dont il compte enrichir notre marché. Nous espérons que notre population lui saura gré de son esprit d'entreprise et qu'elle lui prouvera une fois de plus qu'elle sait apprécier les bonnes innovations.

—Garibaldi, qui recevait déjà 100,000 francs par an du ministère des finances, vient d'accepter l'offre que le roi Humbert lui a faite d'une allocation annuelle de 30,000 francs sur sa cassette privée, comme témoignage de reconnaissance des services rendus par le général à l'unité italienne.

A la suite de ce trait de munificence royale, la famille de Garibaldi agrandit son installation à Caprera.

Une nouvelle pièce de cinq francs—On annonce l'apparition d'une nouvelle pièce de cinq francs, que l'on essaye de frapper, en ce moment, à la Monnaie de Paris. Elle serait composée d'or et d'argent. L'ancienne pièce de cent sous en argent est trop large; la pièce de cinq francs en or est trop petite. On aurait ainsi un type plus maniable.

Les possédés du Calvados—Les sept enfants d'une famille de Plédran sont atteints d'une si singulière maladie que les braves femmes s'imaginent se trouver en face de possédés.

Plusieurs médecins ont étudié le cas sans pouvoir le résoudre. La possession n'est pas continuelle, il y a des périodes de calme. Ces accès sont surtout produits par les excitations étrangères, au repos ces enfants sont inoffensifs, mais si on les agace, ils prennent alors des allures sauvages. On en a vu jusqu'à quatre danser sur le faîte d'une cheminée.

Une personne digne de foi a vu la grande fille, 16 ans, poussée par une force surnaturelle, descendre sans crainte dans un puits, se tremper dans l'eau et remonter en se tenant aux parois comme un singe. Les sept enfants font des bonds extraordinaires, les périodes d'excitation qui se produisent aussi bien de jour que de nuit durent environ deux heures. En somme, voilà un curieux sujet d'études pour les savants.

EUROPE.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe jusqu'au 18 juin.

La lutte entre les partis s'accentue en France. On annonce que M. Gambetta va créer un journal de combat contre M. Grévy. Les fonds seront fournis par M. Vieil Picard, riche bourgeois de Besançon. Les principaux rédacteurs seraient M. Paul Arène et M. Laurent, rédacteur actuel de la "France."

La "République Française" n'en resterait pas moins sous la direction de M. Gambetta, mais resterait toujours dogmatique.

M. Tolain a déposé sur le bureau du Sénat sa proposition de révision de la Constitution.

Voici le texte de cette proposition qui sera discutée plus tard:

Le Sénat, conformément à l'article 8 de la loi relative à l'organisation des pouvoirs publics, déclare qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles, et propose la réunion des deux Chambres, à Versailles, le 11 juillet 1881.

La *République Française* trouve la proposition prématurée, cependant elle ajoute:

Ce qui est prématuré à la veille des élections générales peut prendre un caractère d'urgence dès le lendemain. Cela dépend du suffrage universel lui-même. Le mode actuel du renouvellement du Sénat est des plus fâcheux; nul, personne, ne le conteste. La seule question entre républicains, c'est de savoir si l'on peut attendre et patienter pendant des années encore. Longtemps nous l'avons cru. La coalition du 9 juin et les deux votes déplorables par lesquels cette coalition s'est affirmée depuis, en supprimant de fait, dans la grande loi sur l'instruction primaire, la laïcité et l'obligation, démontrent que la loi électorale du Sénat n'est pas seulement un inconvénient plus ou moins grave, mais un danger sérieux.

Comment y porter remède? Il faut d'abord que la prochaine Chambre ait reçu de ses électeurs le mandat positif de réclamer, avec toute l'autorité morale qu'elle tiendra du suffrage universel, une réforme profonde. Il faut ensuite que les 75 à 80 sénateurs qu'un tiers de la France enverra siéger au Luxembourg en janvier prochain, se soient engagés à soutenir cette réforme. Il faut enfin que l'on ait combiné d'ici là un projet qui, tout en donnant satisfaction à de justes réclamations, puisse être accepté honorablement par la majorité du Sénat.

C'est à préparer ce projet et ces élections que doit s'appliquer toute la presse républicaine si elle veut servir utilement le pays. Le rôle des législateurs commencera plus tard.

Toute la polémique des journaux français roule sur la question des prochaines élections.

La situation en Algérie ne laisse pas que d'être inquiétante. Les journaux se plaignent de l'insuffisance des dépêches qui viennent de là. L'insurrection des tribus qui habitent la frontière a été plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord, et le gouvernement est décidé à porter à cinquante mille hommes l'armée d'occupation.

Malgré les efforts des deux gouvernements, l'harmonie est loin de régner entre la France et l'Italie. Les manifestations anti-françaises abondent dans ce dernier pays. Nos dépêches nous donnent quelques détails à ce sujet qui indiquent à quel degré d'intensité s'élèvent les haines nationales.

En Allemagne, M. de Bismarck, armé de la loi socialiste, expulse les socialistes de Leipzig. Trente trois de ces derniers ont reçu ordre de s'éloigner immédiatement.

Les nouvelles de Russie sont obscures. Une dépêche annonce que le Kremlin de Moscou est en flammes, mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

Voici quelques faits intéressants que nous puisons dans les journaux de Paris du 18 juin:

—Mustapha-ben-Ismail sera reçu mardi ou mercredi prochain, par le Président de la République. M. Grévy ne donnera probablement aucun dîner de gala en l'honneur du ministre du bey, mais un dîner diplomatique lui sera offert par le ministre des affaires étrangères.

De son côté, le président du conseil des ministres donnera une soirée en l'honneur du représentant du bey.

—Le *Journal des Débats* assure que Naïf-Pacha, le gouverneur général de la Tripolitaine, pousserait, en ce moment, les tribus de la frontière à s'unir contre la France.

—On télégraphie de Toulouse, 16 juin:

"La lutte, à Andorre, a duré trois jours entre le parti des *vieux*, attaché à la France, et le parti *révolutionnaire*, qui prétend à l'indépendance.

"Un combat sanglant a eu lieu près de Prats, dans lequel les deux camps ont eu dix morts et une cinquantaine de blessés.

Vainqueurs et vaincus ont signé un *concordat* ayant pour objet le rétablissement de l'ancienne Constitution et de l'autorité des co-princes français et espagnols.

—La *Justice* croit savoir que Hartmann est parti pour l'Amérique, il y a une dizaine de jours. "Il serait donc extrêmement difficile, ajoute ce journal, de l'arrêter en Allemagne."

Les dépêches que nous publions sous le titre de "Nouvelles Télégraphiques" ont aujourd'hui un puissant intérêt. Nous appelons sur elles l'attention de nos lecteurs.

Correspondance tunisienne du *Tam Tam*, la dernière, hélas! ainsi que nous l'apprend son défunt correspondant.

Josiepacoù, près Hix-Ygreo-Zed.

Suave dir,—Hélas! mince de déveine, comme on dit chez la vicomtesse. Pauvre moi! Je savais bien devoir claquer un jour, mais j'espérais que ce serait plus tard....vers les onze heures du soir.

Tandis que là! Ça m'est arrivé en plein soleil. Je me baladais tranquillement en pensant au plaisir que j'aurais à me jeter un soda glacé dans le cou, quand tout à coup, je ressens une bizarre impression de froid sur la nuque.

—Oh! Sadi, me crie mon spahi, ne te retourne pas, continue à marcher vivement droit devant toi.

Je ne comprends pas que j'avais un coup de cimeterre, lequel m'avait coupé le cou entièrement.

Mais ces dames sont fins et coupent si bien qu'on les sent à peine. La section était parfaitement faite au complet. Mais la tête était restée d'aplomb sur le corps, et je ne m'apercevais de rien.

Cela aurait pu durer longtemps ainsi, si je n'avais pas eu la malencontreuse inspiration, renouvelée de la femme de Loth, de me retourner pour voir qui m'avait frappé.

Le mouvement brusque dérangea l'équilibre, et ma tête roula à mes pieds.

Dix secondes après, j'étais mort.

Vous trouverez, ci-inclus, un certificat de vingt-sept médecins turcs, attestant la véracité de ce fait curieux et peut-être unique dans les annales scientifiques. Dans le nombre de ces Esculapes, il y en a neuf qui ont déjà certifié le fameux suicide d'Abd-ul-Aziz, ce ne sont donc pas les premiers venus, comme vous voyez.

J'espère que vous ne souffrirez pas que mes pauvres dépouilles aient, pour tombeau ambulant l'estomac de quelque hyène ou de quelque chacal. Envoyez-moi donc dare-dare de l'argent, afin que je puisse me faire enterrer d'une façon convenable.

Et buvez, en compagnie de la fleur de la rédaction, une délectable absinthe à la mémoire de votre infortuné.

FEU WILLIAM PITON.

Une révolution à signaler, dit le *Charivari*.

Entre autres conventions absurdes, s'il est de bon goût de fumer dans la rue de la feuille de tabac roulée en cigare, il est du plus mauvais ton de savourer ce même tabac, coupé menu dans un fourneau de pipe.

A Londres, on ne fait point de différence.

A Paris quelques hardis pionniers des classes dirigeantes commencent à s'affranchir de ce préjugé.

La pipe anglaise vient de faire sa libre apparition sur nos boulevards.

Une femme du monde, qui passait, au bras du monsieur pour l'accompagner, comme l'on disait à la cour, en parut choquée.

Le monsieur se fit le champion du progrès.

—Vous avez beau dire persista la dame, la pipe est indécente.

—Oh! bien culottée!....

LOUISIANE.

Le Journal d'Ibérie, du 2 juillet:

Pas de pluie encore cette semaine et le temps, aujourd'hui, est au beau fixe. Il y a bien des années qu'on n'a pas été témoin d'une aussi longue sécheresse. Dans quelques sections de notre paroisse il n'a pas plu depuis le mois d'avril. Que va devenir le maïs, que va devenir la canne, et que va surtout devenir le riz, si la sécheresse dure plus longtemps?

Le Courrier de Houma, du 2 juillet:

Les chaleurs continuent et toutes les récoltes périclitent parce que les nuages, qui chaque jour semblent nous promettre de l'eau, chaque jour nous trompent dans nos espérances. Cependant nous préférons encore cet état de choses à un ouragan comme celui qui a éclaté le 22 courant à quelques milles de Houma.

M. Samuel Favas nous écrit de Rebecca Plantation qu'une effroyable colonne d'air venant de l'est s'est déchaînée contre le maïs qu'elle a tordu, brisé et confondu dans un lamentable pêle-mêle. Une nouvelle construction de deux étages et d'une longueur de cent pieds sur soixante de largeur, quoique des plus solides, a été déplacée de huit pouces sur ses piliers. Tous les éléments semblaient déchaînés à la fois: presque sans interruption les éclairs sillonnaient les nues et le tonnerre roulait avec fracas; en même temps le vent soufflait des tourbillons de poussière et la pluie en tombant sur une terre brûlante s'en échappait en une vapeur étouffante. M. Théodule Leblanc a été emporté et jeté contre une barrière, sans avoir éprouvé aucun mal fort heureusement. Beaucoup de barrières ont été détruites.

Vendredi 24, grande abondance de pluie pendant deux heures; la foudre est tombée quatre fois pendant ce temps sur un mille de longueur; personne n'a été frappé.

Enfin M. Samuel Favas ajoute que sur la plantation Rebecca les cannes et le maïs sont superbes. Malheureusement il n'en est pas ainsi partout.

—Hier, 30 juin, a eu lieu la distribution des prix de l'Académie St-François de Sales. Nous ne donnerons dans la partie française, aucun détail sur cette gracieuse séance à laquelle il ne nous a pas été possible d'assister; nous dirons seulement que les parents des jeunes élèves et tous les assistants ont été charmés et satisfaits de l'ensemble et des détails, et que, cette année, comme toujours, les sœurs dévouées qui dirigent cet établissement se sont acquis de justes titres à la reconnaissance de notre population.

Le Méridional d'Abbeville (paroisse Vermillion), du 2 juillet:

"Nous ne pouvons traverser les rues du village sans être suffoqués et couverts de poussière. On est en train de nettoyer les fossés et les détritus de toute sorte sont jetés au milieu du chemin, créant ainsi une poussière miasmatique des plus intenses. Ajoutons à ceci, l'effet mirobolant d'un soleil de plomb dardant ses rayons sur cette poussière ardente, et l'on se croirait volontiers dans l'enfer du Dante. Nous étouffons et de chaleur et de poussière.

—Tout le monde en parle; mais est-il bien vrai que nous en ferons cette année. Il y a peu de cannes ou pour mieux dire peu de souches qui aient résisté au rigoureux hiver. Ce qui a bravé les frimas, saura-t-il résister à la sécheresse. Tant d'éléments réunis nous font sérieusement réfléchir. Nous craignons fort qu'après la perte, presque totale des animaux, nous n'ayons à déplorer celle de la récolte. La situation est triste, si désespérante.

La Sentinelle de Thibodaux, du 2 juillet:

Depuis quelques jours l'eau du bayou a monté de quelques pouces. Les bateaux peuvent encore naviguer et dans le bas du bayou on peut se servir des dalles à ris.

—Les exercices scolaires de fin d'année et la distribution des récompenses auront lieu, dans la vaste salle du Couvent Mount Carmel, le 11 juillet à 9 heures du matin. Ces exercices qui sont une véritable fête pour les élèves de cette institution ainsi que pour les parents, sont toujours bien appréciés et bien goûtés par le nombreux assistance qui se porte annuellement à ces exhibitions.

—Dimanche dernier, il y eu une grande foire à la chapelle St-John, située à 5 milles en haut de Thibodaux. Dans une huitaine il y en aura une autre à la chapelle St-Charles, située à huit milles en bas de Thibodaux.

—L'instruction de l'affaire de l'empoisonnement qui a eu lieu dernièrement à trois milles en bas de Thibodaux et dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, n'est pas encore terminée. Des nombreux témoignages qui ont été entendus il n'en est pas un seul qui prouve que l'accusée Ida Carter soit réellement coupable. Le seul fait qui soit de nature à l'incriminer, c'est que l'investigation du coroner établit que les victimes sont mortes empoisonnées, ainsi que tous les volatiles et chiens qui ont mangé les restants d'une volaille qui avait servi à leur dîner.

—Une grande fête champêtre aura lieu le 10 de ce mois, à la maison du Brulé des Guillot, au bénéfice de l'école publique de ce quartier. On trouvera sur les lieux toute sorte de rafraîchissements et la bande Thibodaux pour égayer les nombreux visiteurs qui s'y transporteront.

L'Etoile d'Ibérie, du 2 juillet:

Des orages partiels, ont cette semaine versé leurs ondées bienfaisantes, sur divers points de notre paroisse, tandis que d'autres, la Nlle.-Ibérie principalement, en ont été entièrement privés, partout où est tombée la pluie, on voit reverdir les récoltes, qui souffraient de l'extrême sécheresse, il est à regretter que l'humidité si nécessaire aux plantes, ne soit pas survenue deux semaines plutôt dans certains endroits, car une partie du maïs planté de bonne heure, ne fera pas à beaucoup près, ce qu'il aurait du faire, cependant comme cela est loin d'être général, nous pensons qu'il s'en fera assez et au delà, pour l'entier usage de notre région.

Le coton, qui supporte bien mieux la sec, grâce à sa longue racine pivot, n'a nullement souffert et activé par la pluie, va sans doute se développer rapidement, il n'y a pas jusqu'ici aucun indice d'insectes d'aucune nature, qui pourraient lui nuire.

Les récoltes secondaires sont en bonne voie et la pluie va permettre de planter les lianes de patates douces, dont l'abondante récolte est un appoint si précieux pour nos agriculteurs.

Le riz, où il a été possible de l'irriguer et où il a plu suffisamment est superbe, dans d'autres endroits moins favorisés, il a souffert, bien qu'il n'y ait pas trop lieu de se plaindre.

En somme vu le terrible hiver et le retard qu'il a occasionné, la situation est aussi bonne qu'il était possible de s'y attendre.

—Notre communauté vient encore de perdre un de ses plus éminents citoyens, M. François Optat Darby, issu d'une des plus anciennes familles de la Louisiane, vient de s'éteindre, après une longue maladie, à l'âge de 64 ans, son décès a eu lieu jeudi dernier à 4 heures P. M., et ses funérailles auxquelles ont assisté une foule de parents et d'amis, ainsi que la plupart des citoyens de la Nlle.-Ibérie, ont eu lieu le jour suivant à cinq heures du soir. Nous ne nous étendrons pas sur les nombreux mérites du défunt, car notre cadre trop restreint ne saurait nous le permettre, nous devons donc nous borner à dire qu'il possédait tout ce qui constitue le mérite d'un bon citoyen et d'un parfait honnête homme; ce qui est en raccourci, la plus belle louange que nous puissions faire, et celle qui exprime le caractère distinctif de cette honorable famille. Qu'il repose en paix.

L'Observateur de St-Martinville, du 2 juillet:

La sécheresse exceptionnelle que nous avons eue, a détruit en grande partie et récoltes et fruits. Nos pêches que nous admirions il y a quinze jours sont desséchées, et nos brugnons pâlissent et meurent. Depuis bientôt huit jours les nuages s'amoncellent, et le tonnerre gronde, mais tout cela se dissipe comme par enchantement. La plante altérée se penche et se flétrit et le découragement s'empare de tous. *Notre couronne pour un verre d'eau, d'eau fraîche et nouvellement tombée des nues.* Hélas! nous ne plaisantons pas. Nous n'avons plus d'eau dans nos cuves, et nous nous voyons à la veille d'être forcés de boire l'eau de ce Têche en plongent chaque soir des centaines d'individus se livrant aux douceurs du bain. Mon Dieu! qu'il faudra donc avoir soif pour boire de cela.

P. S. Depuis que nous avons écrit ces quelques lignes, les nuages qui couraient dans le ciel depuis plusieurs jours se sont enfin décidés à crever sur nous. De bonnes pluies ont arrosé les campagnes un peu partout, et les plantes altérées ont pu boire l'eau du ciel en abondance. Le *vieux maïs*, toutefois, n'en a que fort peu bénéficié.... pour lui çà été le médecin après la mort, et ses maigres épis n'enrichiront pas les planteurs. Espérons que le *jeune maïs* se piquera d'amour-propre, que sa plante nouée vigoureusement se chargera de beaux épis, que l'automne jaunira de façon à combler tous les vœux.

—Monseigneur Perché est parmi nous depuis quelques jours et se propose d'aller à Vermillionville lundi prochain. Nous regrettons que notre vénérable archevêque ne puisse prolonger son séjour à St-Martinville car il y trouve ce repos dont il a tant besoin. Sa santé nous a paru bonne, et nous espérons qu'elle ira s'améliorant malgré les grandes chaleurs qui l'incommodent fort. Nous lui souhaitons bon voyage et prompt retour parmi nous.

—Le juge Fontelieu a décidé l'affaire de Nelson contre le juri de police de la paroisse St-Martin, et a donné gain de cause à M. Nelson, ordonnant, par décret, le prélèvement d'une taxe de dix milles pour satisfaire à ce jugement.

Le St. Charles Herald, du 2 juillet:

Nous sommes heureux d'apprendre que la perspective, quant aux récoltes, est meilleure qu'on ne s'y attendait.

Sur quelques habitations, la canne présente un très mauvais aspect, mais c'est tout le contraire sur d'autres.

Le riz s'annonce admirablement.

Le Sugar Planter de West Baton Rouge, du 2 juillet:

Si nous n'avons pas une forte pluie bientôt, la perspective sera triste pour les récoltes.

—Nous tenons de bonne source que l'embranchement du chemin de fer de Bâton Rouge sera achevé vers le 15 du mois prochain. Nous verrons le grand train d'excursion de la Nlle-Orléans avant l'automne.

—L'état sanitaire de la paroisse est généralement bon, malgré la chaleur intense. Il y a eu quelques cas de coqueluche.

La Sentinel de West Feliciana, du 2 juillet:

La sécheresse nuit beaucoup à la récolte du maïs.

Le coton n'en souffre pas encore, mais un peu de pluie lui ferait du bien.

Nous aurons probablement une forte récolte de fèves et de patates.

Nouvelles Télégraphiques.

Les funérailles de M. Dufaure

Londres, 1er juillet—On télégraphie de Paris qu'un grand nombre de personnes de distinction ont assisté aux funérailles de M. Dufaure, mais qu'aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

Mort d'un savant.

Paris, 1er juillet—M. Henri Sainte-Claire Deville, chimiste français, écrivain scientifique et membre de l'Institut, est mort à l'âge de 63 ans.

La situation en Russie.

Saint-Pétersbourg, 1er juillet—Le Golos annonce que le ministre de la marine examine des plans d'additions à la flotte pour une somme de 216,000,000 de roubles. Cette somme sera dépensée dans une période de 20 ans.

Le Kremlin en flammes.

On mande par le câble au *Herald*:

Paris, 30 juin—*L'Intransigeant* publie ce matin un télégramme à sensation annonçant que le Kremlin est en flammes. L'incendie a, dit-on, éclaté dans trois endroits à la fois et les casernes sont détruites. Le journal de M. Rochefort ajoute que des placards annonçant la destruction de Moscou avaient été apposés sur les murs de cette ville pendant ces derniers jours. Les autorités russes cherchent à cacher la nouvelle de ce désastre.

Une étrange maladie.

Aujourd'hui le *Gaulois* annonce qu'une maladie contagieuse terrible, présentant certaine ressemblance avec la lèpre, a fait son apparition dans un village des environs de Toulouse. Des mesures sont prises pour prévenir l'extension de la maladie.

Mort d'un sculpteur américain

Le sculpteur américain Thaxter est mort subitement à Naples dans la journée d'hier, d'une fièvre cérébrale. M. Thaxter n'était âgé que de 27 ans.

Les tribus insoumises de Sfax.

Londres, 1er juillet.—On télégraphie de Tunis à l'agence Reuter: "Les Arabes de Sfax ont tiré sur un steamer français transportant des troupes tunisiennes dans cette ville, pour empêcher son débarquement. On dit que le vice-consul de France a été blessé. Il règne un vif émoi à Mehidia, localité au nord de Sfax, dont les habitants craignent d'être attaqués par les Arabes."

Une dépêche ultérieure de Tunis à l'agence Reuter porte ce qui suit: "L'insurrection de Sfax devient formidable. L'alarme est générale le long du littoral."

Le vice-consul de France blessé.

Paris, 1er juillet—On télégraphie de Tunis au *Globe* qu'un grave soulèvement s'est produit à Sfax. Le vice-consul de France a été attaqué et a eu le bras brisé. Les officiers d'une canonnière française ont été obligés de regagner leur navire à la nage.

Troupes françaises en marche sur Sfax.

Tunis, 1er juillet—On dit que le corps français maintenant stationné à Manouba traversera la ville de Tunis et s'embarquera à la Goulette à bord d'un cuirassé français pour Sfax, afin d'aider les troupes tunisiennes à rétablir l'ordre. Le vice-consul de France à Sfax a eu le bras brisé d'un coup de bâton. Les Européens se sont réfugiés à bord des navires mouillés dans le port.

L'ambassadeur d'Italie en France.

Londres, 1er juil—On télégraphie de Rome: "Le bruit court ici que le comte Menabrea remplacera le général Cialdini comme ambassadeur à Paris."

Il est bon de faire remarquer qu'il y a déjà eu des bruits de désaccord entre le général Cialdini et M. Mancini, ministre des affaires étrangères d'Italie.

Manifestation anti-française en Italie.

Rome, 1er juillet.—Mercredi, à une représentation à l'Athambra d'une pièce contenant des sentiments anti-français, l'auditoire a poussé de telles acclamations que la représentation a dû être suspendue, et l'hymne national a été demandé à plusieurs reprises.

France et Espagne.

Londres, 1er juillet.—D'après le correspondant parisien du Times, on affirme que M. Jules Ferry, président du conseil, a exprimé l'intention de la France de saisir la première occasion de faire entrer l'Espagne dans le concert européen.

On mande de Paris par le câble à l'*Evening Telegram*:

Banquier et artiste

Le mariage de M. André, banquier bien connu, avec Mlle Nillis Jacquemart, l'artiste de talent dont les portraits de M. Thiers et d'autres hommes politiques ont été fort remarqués, a été célébré mercredi. M. André a donné pour cadeau de noces à sa femme son magnifique hôtel de Paris qui vaut cinq ou six millions.

Vente d'un hôtel.

L'hôtel Continental vient d'être vendu 18,400,000 fr. au crédit d'une compagnie d'assurance, qui le louera cependant à ses gérants actuels.

Projet de câble en Allemagne

Londres, 1er juillet—Un correspondant berlinois dit que la Compagnie du télégraphe des Etats-Unis a fait des arrangements avec la Compagnie du câble anglo-américain pour obtenir l'usage exclusif des cinq câbles de cette dernière compagnie. La transmission de messages d'Allemagne en Amérique sera donc aussi bon marché que d'Angleterre.

A propos de culottes, voici une autre innovation.

Elle nous vient également de Londres.

Dans l'aristocratique salon de lady Herberton, une réunion solennelle a été tenue pour délibérer sur diverses améliorations à introduire dans le vêtement féminin.

Par une forte majorité a été adopté le pantalon flottant et protecteur des femmes d'Orient.

Des zouaves pour la pudeur, ces Anglaises!

Mais chez nous, si ça prend, que diront les naturalistes?

Décédé hier, à 4 1/2 heures P. M., LUCIEN POURCET, âgé de 60 ans, natif de Manes, département du Gers, France. Les parents, amis et connaissances sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, auprès des Abattoirs.

De la part de sa veuve et de sa famille.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier, à 4 heures et demie p. m., le sociétaire LUCIEN POURCET, âgé de 60 ans, natif de Manes, département du Gers, France. MM. les sociétaires se réuniront à leur salle de réunion coin Poydras et Dryades, aujourd'hui, à 5 heures p. m., pour assister en corps aux funérailles.

Par ordre du Président,
PAUL ESTEBEN.
G. Pérès, secrétaire.

Décédée, hier, à 5 heures et demie du matin, à l'âge de 33 ans, VICTORINE FÉNASCI, épouse de JUAN CHABAO, native de la Nlle-Orléans. Le corps est exposé No 21 rue Madison, entre Chartres et Levée. Les amis et connaissances des familles Fenasci, Hontas et Chabao, ainsi que les membres de la société Union Espagnole de Bienfaisance, et les membres de la Loge "Los Amigos del Orden No 5," et tous les Frères Maçons réguliers sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi, à 9 heures et demie du matin.

De la part de la famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre, pour le repos de l'âme de MARTIN SOYE, décédé le 17 juin dernier, sera célébrée à l'Eglise St Augustin, JEUDI matin, 7 juillet 1881, à 7 1/2 heures. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
5 juil—3t

CHEMISES FRANÇAISES.

H. DAMIENS,
Coin Royale et Toulouse.

Annonce respectueusement à ses clients qu'il vient de recevoir par le dernier Steamer un assortiment complet DE CHEMISES FRANÇAISES De tous genres et de toutes grandeurs, à cols rabattus, à cols droits et sans cols.

Très joli choix de CHEMISES PERCALE nouveaux et jolis dessins.

L'attention des acheteurs est appelée sur une certaine qualité de CHEMISE DEVANTS TOILE Parfaitement conditionnée, solidement cousue à cols ou sans cols, qui sera vendue A $20 la Douzaine, 3 Chemises pour $5.

En déballage par le steamer Mobile COSTUMES de bains, BONNETS de bains, CALEÇONS de bains, SANDALES pour bains.

PARFUMERIES FINES ET MERCERIES de toutes sortes.
18juin 1m—D Mel

GODCHAUX.
VETEMENTS
—ET—
ARTICLES de TOILETTE
Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Un magnifique assortiment de VÊTEMENTS POUR TRAVAIL, genres élégants et uniques, coupes parfaites. Assortiment complet de Vestes de coutil blanc et de Marseille, paletots de bureau et pantalons de travail.

Nos vêtements d'été les plus récents.

"Les Neiges de l'Inde et Diagonal." Les vêtements les plus frais qu'il y ait.

LEON GODCHAUX,
51 & 53 RUE DU CANAL.
5juil—

CLAY PEAS,
$2 - - DEUX PIASTRES - - $2

Ayant en mains une quantité limitée et n'appartenant pas à la "COMBINAISON", Je les vendrai en lots à la convenance des acheteurs aux prix modérés de ci-dessus.

A. A. GREENWOOD,
Rue des Magasins 47.
3 juil—

M. AUGUSTE TETE devient, dès ce jour, associé de ma maison de commerce. La raison sociale sera LANAUX & TETE.
PIERRE LANAUX.
3 juill—14t

Avis.
EPIZOOTIE CHARBONNEUSE pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J. MORICE, médecin-vétérinaire diplômé français 215 Canal, coin Remparts. 3 juil—1 mois.

LA société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison REINERTH & MONTARDIER, est, ce jour, dissoute par limitation.
WILLIAM REINERTH,
CHARLES MONTARDIER.

Relativement à l'avis ci-dessus, le soussigné continuera les affaires de chapellerie au coin des rues Canal et Chartres, sous le nom de "Montardier's Hat Store" et sollicite respectueusement de ses amis et du public en général une continuation du patronage libéral accordé à l'ancienne société.
CHARLES MONTARDIER.

En me retirant de la maison REINERTH & MONTARDIER, j'ose espérer que le patronage qui nous a été si libéralement accordé, sera gardé au "Montardier's Hat Store."
WILLIAM REINERTH.
Nlle-Orléans, 1er juin 1881.
3 juil—7t

Mulet égaré.
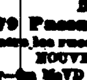
UN MULET a été trouvé sur le Chemin de Gentilly, à 7 milles du Fair Grounds, Jeudi dernier—hauteur 15 mains. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais, en s'adressant à la Grocerie, coin Broad et Bayou. 3 juil—3t

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
30av—6m MeVD

Chemises Françaises
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St-Louis et Royale.

Reçu par le steamer CLAPEYRON un choix complet de CHEMISES PARISIENNES, tout toile, devant toile, avec et sans cols, tous les genres, toutes les grandeurs.

CHEMISES percale couleur, haute nouveauté.
CALEÇONS français toile, article supérieur.

LINGE DE DESSOUS.
Cravattes d'été, soie et grenadine.
Cols, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Ombrelles, En-Tout-Cas, Bains de mer.

COSTUMES DE BAINS
Pour Dames et Fillettes, toutes les tailles.
EVENTAILS EN TOUS GENRES.
PARFUMERIE IMPORTÉE.
Grande spécialité de Voitures pour enfants.

FRAICHEMENT DÉBALLÉ
Un joli assortiment de POUPÉES françaises et BÉBÉS incassables.

HAMACS MEXICAINS
Et bien d'autres articles trop long à énumérer.
Toutes ces marchandises importées de première-main seront vendues à prix extrêmement modérés.
5juin—1m—Dim.Mar.Jeu.

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.
50 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé	$0 80
Carlier—Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie	$2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international	$2 50
Bouvart Officine, (dernière édition.)	$3 50
Bouchardat—Annuaire de Thérapeutique	$1 00
Formulaire magistral	$2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements	$6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Œuvres par volumes	$1 25
Gve Flaubert—Œuvres par volumes	$1 25
Henri Gréville—	$1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré	$3 75
Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré	$3 00
Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré	$3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgeois d'Orti—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $2 00

LE DESSIN POUR TOUS,
Méthode Cassagne,
Etudes d'Ornements, Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.
26 juin—

New Louisiana Jockey Club.—Les membres du "New Louisiana Jockey Club" sont prévenus qu'un concert-promenade, suivi de danses, aura lieu MARDI, 5 juillet 1881. Ils sont également prévenus que chaque invitation doit être signée et renfermer le nom de la personne invitée. Chaque membre a droit à cinq invitations. MM. Gustave D'Aquin et Henri Joubert, du Conservatoire de Paris, joueront au concert.
G. W. NOTT, Secrétaire.
3 juil—3t

La Banque du Sud en Liquidation, 60 rue Carondelet—Les créanciers reconnus par le quatrième à compte courant, sont requis de passer au bureau des liquidateurs à partir du cinq courant, pour recevoir une participation de 9 pour cent sur les sommes qui leur sont dues respectivement.
G. T. BEAUREGARD,
JOS. BAYLE,
D. A. S. VAUGHT,
Commissaires.
Nlle-Orléans, 2 juillet 1881.
3 juil—4t

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1881—A une assemblée du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel d'intérêt de cinq pour cent (5 0/0) payable aux actionnaires à partir du 11 courant.
LEON SERÉ, Secrétaire.
3 juil—7t

Bureau de la compagnie du chemin de fer d'Orléans—Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1881—Dans une réunion du Bureau des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de 2 0/0 a été déclaré sur les profits des trois derniers mois, payable sur demande.
D. C. HARRISON, Secrétaire.
3 juil—1f

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1er juillet 1881. Un dividende semi-annuel de Quatre Pour Cent sera payé aux actionnaires de cette banque à partir de mardi, 5 du courant.
N. LANDRY, Caissier.
1 juillet—3t.

Banque Mutuelle.—Nelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la Direction, tenue le 28 du courant, il a été résolu de déclarer un dividende de quatre pour cent payable aux actionnaires sur demande.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
1er juil—1m

New Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, le 27 juin 1881.—A une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.
J. B. MONTREUIL, Caissier pro tem.
28 juin—7f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois Piastres par Action sera payé aux actionnaires, VENDREDI, 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois.

Tout transfert d'action entre le 8 et le 15 juillet doit être fait "ex dividend".
V. VALLOIS, Secrétaire.
22 juin—au 15 juil

Banque Nationale de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1881—A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable sur demande à partir du 1er juillet 1881.
A. LURIA, Caissier.
30 juin—7f

Banque Nationale Germania—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la direction, qui a eu lieu le 28 du courant, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande.
J. L. BERCIER, Caissier.
30 juin—7f

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City", No 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 30 juin, 1881. Un dividende de un dollar et demi par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie, à partir du 11 de juillet prochain. Le livre des transferts sera clos du 1er au 11 juillet.
RICH. F. HARRISSON, Secrétaire.
30 juin—au 11 juillet.

Avis.
ON demande le concours des amateurs de chant pour organiser des chœurs à l'occasion de la fête du 14 juillet à West End. S'adresser à M. J. CORRIVEAU, 63, rue Royale.
29 juin—

Changement de local.
J'AI l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de ménage, au coin des rues Royale et St-Pierre.
ANT. CASTEL.
19 juin—1m.

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2599 N. O., P.
13 fév—

SALON DE BARBE
DE
JULES MAILLEVIN,
36 rue St. Charles, en face l'hôtel St-Charles.
Réduction de Prix:
Coupe de cheveux 25 cts; Shampooing 25 cts. Brossage de tête à la machine.
JULES MAILLEVIN, Propriétaire.
28 avr—

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Conti (coin de Chartres).
4 oct—

Correspondance.

Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin 1881.
A monsieur Arthur Durieu,
A la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Derbois, il nous a été possible de compléter, à votre prix, le jeu de formes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précisée dans votre lettre et ce n'est que vers le premier juillet que votre commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons pris toutes nos précautions pour que les formes soient parfaites, sous tous les rapports, et il n'y a pas de doute que vous serez en mesure d'offrir la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique: notre genre de formes est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. En espérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement,

MIETEL FRÈRES.

Vienne, 1er juin 1881.
Monsieur Arthur Durieu,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Nous nous plaisons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et c'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos formes n'ont jamais été exploitées en Amérique: nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre commande, qui recevra toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une maison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin:

Un jeu de formes, escarpins (copie Andalouse) pour être monté avec garnitures, ce genre est très large du bout. Un jeu formes bouts arrondis, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Trois jeux de formes assorties pour escarpins vernis et en couleur, deux jeux de formes dits: Chiffonneuses. C'est le dernier article qui vient de paraître. Nous vous expédions aussi 100 patrons genres entièrement nouveaux, ainsi qu'un grand nombre de gravures de genres nouveaux, dont nous n'avons pas encore les formes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et qu'elle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous, priant d'accepter nos salutations empressées.

NORTLINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.

Cher monsieur Durieu,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 18 mai et, croyez que je suis flatté au plus haut degré du succès dont vous me parlez quoique je vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Le nouveau jeu de formes pour bottes plus larges est en route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par la même occasion je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle forme dite "Cambrure aiguille," si vous croyez pouvoir introduire cette nouvelle je me ferai un plaisir de vous en compléter un jeu immédiatement.

Tout à vous,

ALBERT FAUCHÉ.

Etat semestriel
DE LA
State National Bank of New-Orleans.

30 JUIN 1881.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,631,754 33
Bons des Etats Unis		425,000 00
Autres actions et Bons		274,920 37
Propriétés foncières		[illegible],735 60
Autres valeurs, valeurs au comptant		46,295 48
Fonds de rachat cinq pour cent		19,125 00
Change américain et étranger	359,122 11	
Fonds courant	362,833 24	
Or	117,831 50	
Chèques sur d'autres banques	85,966 06	925,753 91
		2,351,603 09

PASSIF

Capital-actions			425,000 00
Fonds de réserve			300,000 00
Circulation			[illegible]
Dividendes non payés			28,791 14
Profits nets des derniers six mois	51,901 05		
Autres profits non divisés	62,113 75		
Moins montant du fonds de réserve	50,000 00		
Dividende semestriel de 4 ojo	17,000 00	67,000 00	47,014 80
Dû aux déposants			[illegible]
Dû aux banques et banquiers			105,073 25
			2,351,603 09

J. R. JARREAU,
Caissier par intérim.
1er juil—7f

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE,
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.
6avril—

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,

Offriront à partir de LUNDI 13 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Été, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.
Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins.
Mousselines blanches, etc., etc.
12 juin—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
26juin—

HUILE
D'ASSURANCE.
LA MARQUE DE COMMERCE
PROTÉGÉE PAR UN DÉCRET
—DE LA—
Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite: Insurance Oil Tank Company vs. John H. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'opinion unanime de la Cour, émanée par M. le Juge Fenner était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui sont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa sûreté absolue, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1872, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnait la perte de vies humaines et de propriété. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables ni explosibles, étaient défectueuses pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunit à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certaines raffineurs d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant certaines qualités désirées quant à la couleur, gravité spécifique, le degré d'ignition et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; laquelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de cet Etat et des compagnies d'Assurances de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de: "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle."

. . . .

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et en les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissant qu'il n'est jamais résulté d'accident de l'usage de cette huile "d'Assurance".

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eût acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance, et fit faire une plaque en métal le fac-similé de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canettes renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a institué le procès actuel pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

. . . .

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontre les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi s'est créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce d'autres marchands moins consciencieux peuvent s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sûreté dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en droit, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse qui sont représentées et trouvent leur base dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction primitivement lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit rejetée comme en un cas de non-preuve. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours.

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre lumière dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand du Sud et de l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la
MARQUE DE COMMERCE
HUILE D'ASSURANCE
I. O. T. Co.
et les signes et factures prouvent que l'Huile vient du magasin de la
Insurance Oil Tank Company
95 et 97 RUE GRAVIER,
Nlle-Orléans, Lne.,
ou à l'Agence générale de l'Ouest,
C. W. ROBINSON,
41 West Second Street, [illegible], Ohio.
13 juin—